



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Guide métropolitain des espaces publics et de la voirie : comment la maîtrise d'ouvrage porte-t-elle cet enjeu ?

Journée d'échange Lyon 12 mai 2016

Ludovic Bustos,
Vice-président en charge des espaces publics et de la voirie, Maire de Poizat

Patricia Varnaison Revolle,
Directrice du département Mobilité Transports et Conception de l'espace public



**GRENOBLE - ALPES
MÉTROPOLITAIN**



Construire une nouvelle compétence à l'échelle des 49 communes

- 1^{er} janvier 2014 : la communauté d'agglomération passe de 28 à 49 communes
- 1^{er} janvier 2015 : création de la Métropole et transfert de la compétence espaces publics / voirie
- 49 communes dont des communes très urbaines, des communes périurbaines et des communes de montagne

Une volonté forte des élus de mettre en adéquation la conception de l'espace public avec les usages souhaités de la mobilité

Un binôme de Vices Présidents

- Yann Mongaburu - Délégué aux déplacements
- Ludovic Bustos - Délégué aux espaces publics et à la voirie



Une traduction dans l'organisation de la Métropole

Création d'un **service qualité des espaces publics** pivot dans l'instruction des projets pour :

- Piloter l'instruction des projets d'espaces publics et de voirie
- Faire émerger une « culture commune » des aménagements d'espaces publics et de voirie, **et élaborer le guide des espaces publics et de la voirie**
- Émettre un avis sur tous les projets impactant les espaces publics et la voirie dans la métropole

Un comité technique d'examen de tous les projets d'espace public

Un comité d'instruction politique de ces mêmes projets co-piloté par les deux VP : Déplacements et espaces publics / voirie

Une commission Mobilité qui instruit les délibérations mobilité et espaces publics



Un guide pour partager une culture commune et construire la compétence

D'un guide de la voirie et des espaces publics à un guide des espaces publics et de la voirie

- Définition commune de grandes orientations
- Valorisation des principes communs
- Mais aussi prise en compte de la diversité des communes de la Métropole
- Partage d'une culture commune

Les bases de l'élaboration du guide des espaces publics et de la voirie :

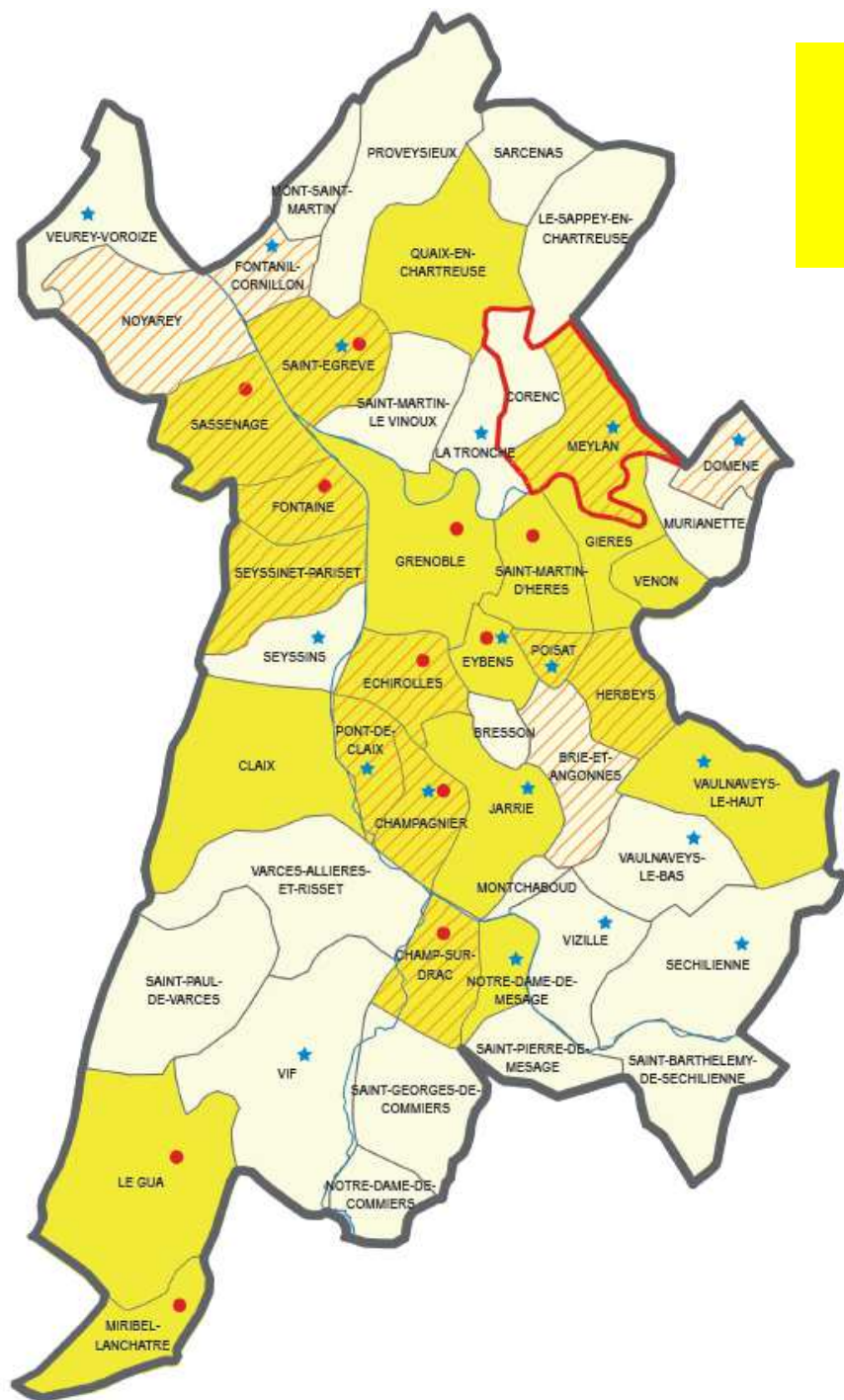
- Groupes de travail politiques : 6 séminaires de septembre 2015 à mai 2016
- Des réunions intermédiaire du groupe technique
- 5 mots, 5 photos
- Une assistance de l'AURG et du CAUE
- Des interventions ciblées d'experts (Cycles, TC, accessibilité, stationnement, mobilité, ...)
- Le guide de la voirie 2011 et d'autres ouvrages métropolitains



Des séminaires rythmés par des visites de sites et des thèmes

28 septembre 2015	La vi(II)e à pieds et à vélos : un nouveau savoir-vivre - Sonia Lavadinho Sites de Champagnier-Champs sur Drac- Echirolles
5 novembre 2015	Les matériaux - Pierre Balèvre Site de St Egrève
3 décembre 2015	La typologie des espaces Sites de Miribel Lanchâtre - Le Gua
28 janvier 2016	La gestion environnementale des eaux de pluie – Didier La rue Sites de Eybens – Grenoble - St Martin d’Hères
17 mars 2016	L ’accessibilité et la lisibilité urbaine - Céline Guichard et Marion Ailloud-Cerema et Sonia Lavadinho Sites de Fontaine – Sassenage
20 mai 2016	Synthèse et restitution des travaux Sites Corenc – Meylan

Une participation active des élus et techniciens des 49 communes



Participation aux séminaires






Elus : 23 communes

Techniciens : 15 communes

13 communes visitées

5 mots / 5 photos : 17 communes

Pas encore de participation : 14 communes

-  Elus présents aux groupes de travail politiques
-  Techniciens (ou élus) présents aux comités techniques
-  Communes visitées dans le cadre des GTP
-  Secteurs restants à visiter dans le cadre des GTP
-  Communes ayant envoyées « 5 photos et 5 mots »



Travail sur le terrain





Travail en salle



10 à 20 élus par séminaire

Visite de la ZAC Bastille à Fontaine

- Croiser les approches techniques et le choix politique
- Croiser le regard de l'aménageur avec les usages des habitants



Visite du Centre bourg de Sassenage



Observer les usages et définir les objectifs

- Mise en valeur d'un centre ancien
- Partage de l'espace public
- Modération de la vitesse





Un compte rendu de chaque séminaire



GRUPE DE TRAVAIL GUIDE MÉTROPOLITAIN DES ESPACES PUBLICS ET DE LA VOIRIE COMPTE RENDU DU 28 SEPTEMBRE 2015

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration du guide des espaces publics et de la voirie, la Métropole a pour objectif de faire émerger une culture commune autour de l'aménagement et des usages des espaces publics et de la voirie. À partir de visites sur le terrain, valorisant les « bonnes pratiques » locales (dans l'urbain dense, le périurbain, le rural, la montagne...), le groupe de travail politique a pour mission de définir les grandes orientations à inscrire dans le guide, déclinaison selon les différentes typologies d'espaces publics et de voirie.



Le premier groupe de travail a réuni 46 participants, dont 19 élus, le 28 septembre 2015. Trois visites ont été organisées : à Champagnier, Champ-sur-Drac et Echirolles. Un « carnet de visite » a été distribué aux participants, pour les aider à la lecture et à la compréhension des aménagements visités et leur proposer des pistes de réflexion. Une première fiche synthétique questionnant la typologie des espaces publics et de la voirie a été également diffusée, et s'enrichira au fur et à mesure de l'avancée de la démarche.



Au retour en salle, Sonia Lavadinho, anthropologue urbaine spécialiste de la marche, a interpellé le groupe sur la place du piéton dans la ville. Les élus ont ensuite été invités à un temps de travail en atelier, afin de définir les grands enjeux du futur guide des espaces publics et de la voirie.



GRUPE DE TRAVAIL GUIDE MÉTROPOLITAIN DES ESPACES PUBLICS ET DE LA VOIRIE COMPTE RENDU DU 17 MARS 2016

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration du guide des espaces publics et de la voirie, la Métropole a pour objectif de faire émerger une culture commune autour de l'aménagement des espaces publics et de la voirie. À partir de visites sur le terrain, valorisant les « bonnes pratiques » locales (dans l'urbain dense, le périurbain, le rural, la montagne...), le groupe de travail politique a pour mission de définir les grandes orientations à inscrire dans le guide, qui seront à décliner selon la diversité des territoires.

Le cinquième groupe de travail s'est tenu le 17 mars 2016 et a réuni 48 participants, dont 15 élus.

La séance a débuté avec le rappel des cinq grandes orientations du guide. Ces orientations synthétisent la concertation menée depuis septembre 2015 :

- Partager l'espace public de façon plus équilibrée en faveur des mobilités actives et des transports en commun.
- Conforter les pôles de vie : convivialité, qualité de vie, mixité sociale et fonctionnelle.
- Garantir la place de la nature et prendre soin de l'environnement : paysages, végétation en pleine terre, zones perméables, ombrage.
- Cultiver la diversité : identité des territoires, patrimoines.
- Faire mieux, avec moins : processus projet, sobriété, coût global, polyvalence.





Principaux enseignements des séminaires politiques

Quelques expressions fréquentes d'élus

- Souci de préserver l'identité des communes
- Valorisation des pôles de vie : cadre de vie et convivialité
- Constat d'une hétérogénéité des besoins, des enjeux, des pratiques, des connaissances et compétences

Les attentes des élus vis-à-vis du guide

- Clarifier la procédure de projet et de travail en commun, y compris dans la concertation amont
- Préserver la liberté de conception
- Le guide pour les élus, les techniciens et Maitres d'œuvre mais aussi un vocabulaire abordable pour le grand public
- Le guide charte intention, qui donne des prescriptions mais surtout des orientations vers les bonnes pratiques
- Le guide sous quelle forme : de 50 pages papier à 200 pages dématérialisées₁₂

Les 5 principes de conception issus des travaux

METROPOLIS



Partager l'espace public en faveur des mobilités actives et des TC

- Donner envie de marcher
- Favoriser le déplacement à vélo
- Renforcer l'attractivité des transports en commun
- Réduire et apaiser les déplacements motorisés



Conforter les pôles de vie

- Partir des usages existants
- Augmenter les usages
- Favoriser le bien-être
- Pense-bête du fonctionnel



Garantir la place de la nature et prendre soin de l'environnement

- Analyser la qualité du paysage : être bien là où on se trouve
- Implanter une nature de proximité
- Limiter le changement climatique et protéger la santé des métropolitains
- Economiser les ressources naturelles



Cultiver la diversité

- S'appuyer sur les spécificités communales
- Innover et favoriser les solutions locales
- Réduire les facteurs de banalisation



Faire mieux, avec moins

- Cibler la valeur ajoutée
- Proposer les meilleurs outils pour l'atteindre
- Maîtriser les coûts



Edition d'un marque page : les orientations sont partagées par tous

Grille d'analyse des projets pour leur passage en CIEP : comité d'instruction des espaces





GUIDE MÉTROPOLITAIN
DES ESPACES PUBLICS
ET DE LA VOIRIE



Partager l'espace public
en faveur des mobilités
actives et des transports
en commun



Conforter les pôles de vie



Garantir la place de la
nature et prendre soin de
l'environnement



Cultiver la diversité
du territoire



Faire mieux, avec moins

L'accessibilité une cible déclinée dans plusieurs thématiques

→ Partager l'espace public de façon plus équilibrée

- *Mobilité piétonne : accessibilité universelle, corridor lisible et dégagé des obstacles reliant les pôles de vies*
- *Lisibilité et sobriété des aménagements et signalétique intuitive*
- *Les pôles d'échange TC et le réseau TC en accessibilité à tous*
- *Apaisement des vitesses*

→ Conforter les pôles de vie

- *Des lieux d'usage accessibles à tous, conviviaux, avec des services liés aux besoins du corps, une qualité fonctionnelle qui limite les obstacles.*

→ Garantir la place de la nature et prendre soin de l'environnement

Des aménagements plus paisibles, gestion du bruit, place de la nature, apaisement et plaisir des sens

→ Cultiver la diversité

Préserver l'existant (repères) et garder de la familiarité des lieux.

→ Faire mieux, avec moins

Eviter les aménagements inutiles, perturbants. Accompagner le changement, se réappropriier les sites aménagés...

Format et contenu projeté du guide

- 1 marque-page
- 1 pochette avec un visuel d'entrée et le sommaire complet
- 5 fiches présentant les 5 grands principes d'aménagement
- 50 fiches d'aide à la conception de l'espace public
 - + des liens vers les « fiches experts »
 - + des liens vers les documents de référence existants et à venir
- Un document évolutif, qui ne sera pas réalisé en une seule fois



Une démarche en cours à faire vivre

- Le guide est en cours d'élaboration et de co construction
- Un séminaire de synthèse et de restitutions des travaux le 20 mai
- Un travail d'écriture à réaliser, avec des parties actualisables, qui peuvent évoluer
- Une appropriation en cours dans les services et auprès des communes, via la grille d'analyse des projets et des formations
- Un comité d'instruction des projets, porté par les élus et présidé par Ludovic Bustos qui s'approprie progressivement la construction du guide